ACP LAUDIN
Rue du Moulin Lavigne 03-13
5002 SAINT-SERVAIS
BCE : 0800.816.360

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 31/03/2025.

Les copropriétaires de l'« ACP LAUDIN » se sont réunis en assemblée générale le 31/03/2025 à l'adresse suivante

CENTRE L'ILON - Salle HOUYOUX
Rue des Tannerie 1 - 5000 NAMUR.
Entrée parking (Rue du Lombard n°8 - 5000 NAMUR)

Les convocations ont été adressées par email, courrier classique en date du 14/03/2025.
La séance de l'Assemblée Générale est ouverte à 17 h.

Analyse du quorum de l'AG :

Quorum des présences :

Copropriétaire	Voix	Présent	Mandataire
[redacted]	209	Absent	
	153	Absent	
	169	Présent	
	155	Présent	
	163	Présent	
	162	Absent	
	173	Présent	
	155	Présent	
	135	Absent	
	192	Présent	
	175	Présent	
	125	Présent	
	135	Présent	
	200	Présent	
	179	Présent	
	157	Présent	
	155	Présent	
	95	Absent	

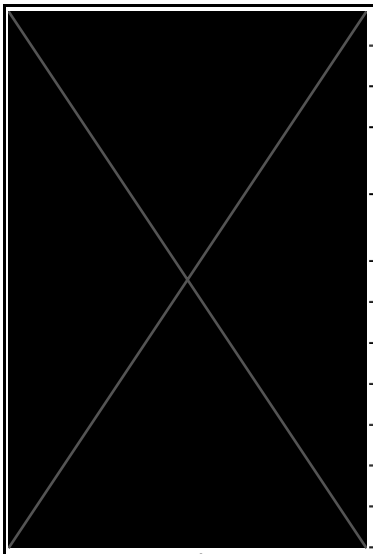		**155**	Absent	
		182	Absent	
		164	Présent	
		176	Présent	
		215	Absent	
		206	Présent	
		140	Présent	
		5239	Présent	
		166	Présent	
		155	Absent	
		155	Absent	
		160	Présent	
Copropriétaires : 20 / 30 **Lots : 193 / 221**		**10000**	**8384**	

50% des voix représentées

Double quorum atteint, l'assemblée peut se tenir

Tableau synthétique des décisions soumises à un vote, prises lors de l'assemblée générale :

Point	Majorité	Voix	Pour	Contre	Abs.	%	Résultat
02) Désignation d'un Président ou d'une Présidente pour cette A.G. - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
03) Désignation de scrutateurs (suivant vos statuts)	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
07) Approbation des comptes du 01.01.2024 au 31.12.2024 et du bilan au 31.12.2024 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
08) Décharge au syndic pour la gestion du 01.01.2024 au 31.12.2024 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
09) Décharge aux membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
10) Décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
11) Nomination du syndic pour une durée d'un an - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
12) Désignation de la personne mandatée par l'AG pour signer le contrat de syndic - Décision	50,00%	6290	6135	0	155	100,00%	Accepté
13) Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
14) Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
15) Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
16) Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
17) Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
18) Election du commissaire aux comptes pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
19) Rapports et attestations (Electricité des communs, PEB chaufferie et communs,ascenseurs, permis d'environnement) - Information	50,00%	6290	0	0	6290	0,00%	Refusé
21) Présentation et approbation du budget prévisionnel des dépenses courantes de l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
22) Fixation et approbation des provisions périodiques sur base du budget prévisionnel des dépenses courantes - Information et décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
23) Présentation des contrats de	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté

fourniture en cours : Information et décision							
24) Contrat de maintenance TP - Réflexions - Insatisfactions - Infos et Décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
25) Installation de caméras (hall et cour intérieure) - Infos et Décision	66,67%	6290	6155	0	135	100,00%	Accepté
26) Financement des travaux d'installation de cameras - Appels du fonds de réserve - Information et Décision	50,00%	6290	0	0	6290	0,00%	Refusé
27) Maintenance du mur mitoyen côté rue des Emaillés - présence de lierre - Relation avec le voisin - Infos et décision	50,00%	6290	6290	0	0	100,00%	Accepté
28) Gestion des poubelles - Modalités pratiques - Infos et décision	50,00%	6290	0	0	6290	0,00%	Refusé
29) Financement des travaux - Détermination du montant du fonds de réserve à appeler (min 5% des charges courantes année précédente) - Information et Décision	50,00%	6290	0	6290	0	0,00%	Refusé
30) Règlement d'ordre intérieur : Approbation du R.O.I par les coproporiétaires - Travail réalisé par le CDC - Information et décision	50,00%	6290	5972	155	163	97,47%	Accepté

Procès-verbal détaillé :

01- Vérification du quorum et des procurations

Pas de vote

A l'ouverture de la réunion, 20 copropriétaires sont présents ou représentés, représentant 8384 voix /10000.

Les deux conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer.

02 - Désignation d'un Président ou d'une Présidente pour cette A.G. - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale désigne Monsieur [redacted] *en qualité de président de la réunion du 31/03/2025. Celui-ci déclare la séance ouverte.*

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

03 - Désignation de scrutateurs (suivant vos statuts)

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale nomme Monsieur [redacted] *comme scrutateur lors de cette réunion du 31/03/2025.*

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

04- Lecture du rapport de gestion du syndic (tableau de bord) - Information

Pas de vote

05- Lecture du rapport du conseil de copropriété - Information

Pas de vote

06- Lecture du rapport du commissaire aux comptes - Information

Pas de vote

Le commissaire a lu son rapport et recommande d'approuver les comptes de l'exercice écoulé tout comme le bilan au 31/12/2024.

07 - Approbation des comptes du 01.01.2024 au 31.12.2024 et du bilan au 31.12.2024 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale approuve les comptes présentés par le syndic au titre de l'exercice 2024 (du 01/01/24 au 31/12/24), tant en ce qui concerne les charges qu'en ce qui concerne la répartition qui en a été faite.

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

08 - Décharge au syndic pour la gestion du 01.01.2024 au 31.12.2024 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale accorde la décharge à Monsieur [redacted] *syndic pour la gestion du 01/01/24 au 31/12/24.*

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

09 - Décharge aux membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale accorde la décharge aux membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 et les remercie pour leurs engagements.

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

10 - Décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale accorde la décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 et le remercie pour son engagement.

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

11 - Nomination du syndic pour une durée d'un an - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord pour le renouvellement du mandat de syndic de Monsieur [redacted] *pour une durée d'une année jusqu'à la prochaine AG ordinaire et au plus tard à la date du 30/04/2026. Le renouvellement porte aussi sur les conditions présentes dans le contrat de syndic mis à disposition pour consultation.*

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

12 - Désignation de la personne mandatée par l'AG pour signer le contrat de syndic - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord pour que Messieurs [redacted] *et Madame* [redacted] *signent le contrat de syndic allant du 31/03/2025 jusqu'à la prochaine AG ordinaire de 2026 et au plus tard le 30/04/2026 au nom de la copropriété.*

Résultat du vote
6135 voix pour, **0** voix contre, **155** abstentions
Proposition acceptée (100,00% Pour - 0,00% Contre)

Détail du vote
Abstentions : Monsieur [redacted] (155)

13 - Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord sur les nominations des copropriétaires suivants en tant que membre du conseil de copropriété de la période du 31/03/2025 jusqu'à la prochaine AG ordinaire et au plus tard à la date du 30/04/2026. Elle les remercie pour leurs implications.

Monsieur [redacted]

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

14 - Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord sur les nominations des copropriétaires suivants en tant que membre du conseil de copropriété de la période du 31/03/2025 jusqu'à la prochaine AG ordinaire et au plus tard à la date du 30/04/2026. Elle les remercie pour leurs implications.

Madame [redacted]

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

15 - Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord sur les nominations des copropriétaires suivants en tant que membre du conseil de copropriété de la période du 31/03/2025 jusqu'à la prochaine AG ordinaire et au plus tard à la date du 30/04/2026. Elle les remercie pour leurs implications.

Madame [redacted]

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

16 - Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord sur les nominations des copropriétaires suivants en tant que membre du conseil de copropriété de la période du 31/03/2025 jusqu'à la prochaine AG ordinaire et au plus tard à la date du 30/04/2026. Elle les remercie pour leurs implications.

Madame [redacted]

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

17 - Election des membres du conseil de copropriété pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord sur les nominations des copropriétaires suivants en tant que membre du conseil de copropriété de la période du 31/03/2025 jusqu'à la prochaine AG ordinaire et au plus tard à la date du 30/04/2026. Elle les remercie pour leurs implications.

Monsieur [redacted] *Monsieur* [redacted] *Monsieur* [redacted]

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

18 - Election du commissaire aux comptes pour l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord sur la nomination comme commissaires aux comptes de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 de Messieurs [redacted] *et* [redacted] *et les remercie pour son implication.*

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

19 - Rapports et attestations (Electricité des communs, PEB chaufferie et communs,ascenseurs, permis d'environnement) - Information

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
Date de la dernière mise en conformité de l'électricité des communs : 2024
Date de la prochaine analyse de risque de l'ascenseur : 2039

Résultat du vote
Abstention à l'unanimité

20- Etat des procédures judiciaires en cours - Information

Pas de vote

Le syndic fait état d'aucune procédure judiciaire en cours.

21 - Présentation et approbation du budget prévisionnel des dépenses courantes de l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025 - Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord sur le budget prévisionnel des dépenses courantes de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 tel que décrit dans le document joint à la convocation. Ce dernier s'élève à 104.225,09 €.

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

22 - Fixation et approbation des provisions périodiques sur base du budget prévisionnel des dépénses courantes - Information et décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'Assemblée générale marque son accord sur les provisions découlant du budget prévisionnel des dépenses courantes de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025. La mise en place d'ordres permanents est chaudement recommandée afin d'éviter les non paiements et d'éventuels frais de rappels.

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

23 - Présentation des contrats de fourniture en cours : Information et décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord sur les contrats en cours.

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

24 - Contrat de maintenance TP - Réflexions - Insatisfactions - Infos et Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale fait état d'insatisfaction par rapport au service de TP MAINTENANCE suite aux nombreux problèmes liés au chauffage (problème de réactivité, de répondeur sans réponse, de nombreuses interventions sans résultat).

L'assemblée générale mandate le conseil de copropriété afin de suivre le dossier et pour signer de nouveaux devis. Il est demandé au syndic d'obtenir des devis pour chaque équipement technique installé.

Résultat du vote

Vote **Pour** à l'unanimité

25 - Installation de caméras (hall et cour intérieure) - Infos et Décision

Majorité : 2/3. Clé : Quotités - soit 4193,33 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale demande au syndic de collecter des devis pour l'installation future de cameras dans la copropriété et principalement au niveau de la porte d'entrée des garages.

Il est demandé une concertation avec la police de Namur pour le placement possible de camera sur la voie publique ainsi qu'une augmentation des rondes dans le quartier afin d'augmenter le niveau de sécurité.

Un système d'alarme liée à la porte du garage devrait être étudié.

Une relance de NUMELEC doit être faite pour le contrôle d'accès de sorte à ce que la première porte de chaque bloc se ferme bien entre 20 heures et 6 heures du matin.
L'appel de la police doit se faire plus systématiquement.

Les communications GSM sont quasiment impossibles dans les espaces garages. N'y aurait il pas moyen de mettre des relais wifi à chaque étage.

L'assemblée générale marque son accord pour que le sujet soit étudié en analysant les différentes voies possibles pour augmenter la sécurité.

Résultat du vote
6155 voix pour, **0** voix contre, **135** abstentions
Proposition acceptée (100,00% Pour - 0,00% Contre)

Détail du vote
Abstentions : [redacted] (135)

26 - Financement des travaux d'installation de cameras - Appels du fonds de réserve - Information et Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
Ce point n'a pas de raison d'être vu la décision précédente.

Résultat du vote
Abstention à l'unanimité

27 - Maintenance du mur mitoyen côté rue des Emaillés - présence de lierre - Relation avec le voisin - Infos et décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord pour que l'entretien du mur mitoyen soit réalisé par la copropriété pour autant que le budget associé soit raisonnable.

Résultat du vote
Vote **Pour** à l'unanimité

28 - Gestion des poubelles - Modalités pratiques - Infos et décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
Rappel des dispositions :
- utilisation des conteneurs mis à disposition par la commune
- usage de badge délivré par la commune. Ce dernier est remis à la personne occupante et domiciliée.

Résultat du vote
Abstention à l'unanimité

29 - Financement des travaux - Détermination du montant du fonds de réserve à appeler (min 5% des charges courantes année précédente) - Information et Décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale ne marque pas son accord pour la création d'un fonds de réserve afin de financer les travaux. Par défaut, il n'y pas d'obligation de création d'un fonds de réserve pendant les 5 premières années de la copropriété.

Résultat du vote
Vote **Contre** à l'unanimité

30 - Règlement d'ordre intérieur : Approbation du R.O.I par les coproporiétaires - Travail réalisé par le CDC - Information et décision

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 3146,00 sur 6290,00

Décision
L'assemblée générale marque son accord sur les nouvelles dispositions du R.O.I présentées par les membres du conseil de copropriété.

Résultat du vote
5972 voix pour, **155** voix contre, **163** abstentions
Proposition acceptée (97,47% Pour - 2,53% Contre)

Détail du vote
Votes contre : Monsieur [redacted] (155)
Abstentions : Mr et Mme [redacted] (163)

31- Points demandés par les copropriétaires

Pas de vote

L'assemblée générale marque son accord sur le placement d'un brise vue pour les appartements suivants (Mme [redacted] et Monsieur [redacted] .

32- Lecture du PV - Signature

Pas de vote

L'ordre du jour étant épuisé, remercie les copropriétaires présents à l'assemblée générale et déclare la séance levée à 20h51.

AG faite à CENTRE L'ILON le **31/03/2025.**

[redacted]
Pour le syndic et Secrétaire :



Président(e) de séance et copropriétaires assistants à l'AG :

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Signature
[redacted]	**209**	Absent	
B 12 (197), K 18 (2), P 042 (10)			

BELOT Stéphanie	**153**	Absent	
B 33 (145), P 019 (8)			

[redacted]	**169**	Présent	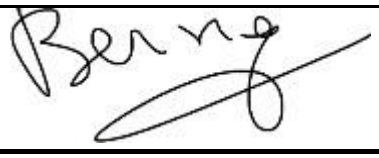
D 11 (159), K 32 (2), P 032 (8)			

[redacted]	**155**	Présent	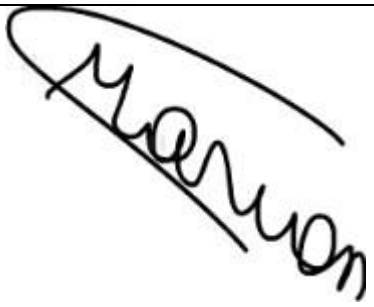
C 32 (145), P 013 (10)			

[redacted]	**163**	Présent	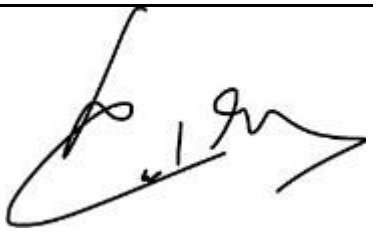
C 24 (153), K 15 (2), P 008 (8)			

[redacted]	**162**	Absent	
B 31 (152), K 06 (2), P 041 (8)			

[redacted]	**173**	Présent	
B 11 (163), K 16 (2), P 021 (8)			

[redacted]	**155**	Présent	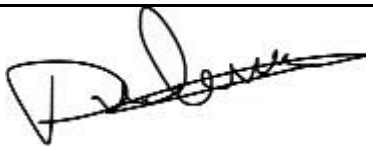
B 13 (145), K 19 (2), P 010 (8)			

[redacted]	**135**	Absent	
C 23 (125), K 03 (2), P 011 (8)			

[redacted]	**192**	Présent	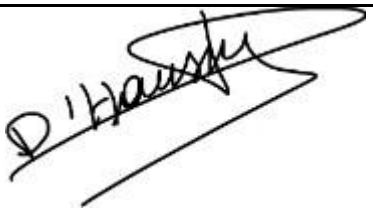
B 14 (182), K 01 (2), P 007 (8)			

[redacted]	**175**	Présent	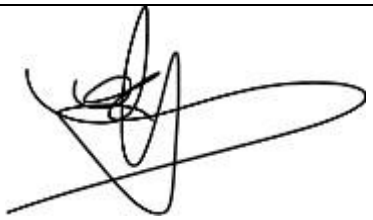
D 12 (165), K 27 (2), P 033 (8)			

[redacted]	**125**	Présent	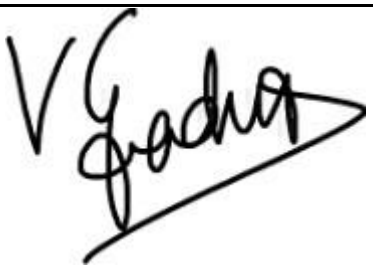
C 43 (125)			

[redacted]	**135**	Présent	
C 33 (125), K 09 (2), P 016 (8)			

[redacted]	**200**	Présent	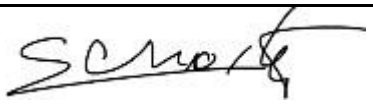
C 11 (182), K 34 (2), P 004 (8), P 027 (8)			

[redacted]	**179**	Présent	
A 13 (169), K 14 (2), P 020 (8)			

[redacted]	**157**	Présent	
D 43 (147), K 31 (2), P 026 (8)			

[redacted]	**155**	Présent	
C 42 (145), K 05 (2), P 012 (8)			
[redacted]	**95**	Absent	
A 12 (95)			
[redacted]	**155**	Absent	
B 23 (145), K 13 (2), P 017 (8)			
[redacted]	**182**	Absent	
C 41 (172), K 28 (2), P 053 (8)			
[redacted]	**164**	Présent	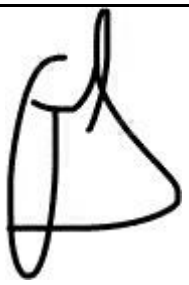
A 42 (154), K 51 (2), P 015 (8)			
[redacted]	**176**	Présent	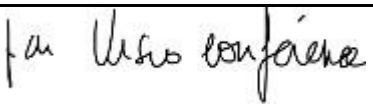
A 22 (158), P 014 (10), P 022 (8)			
[redacted]	**215**	Absent	
B 22 (197), K 37 (2), P 005 (8), P 023 (8)			
[redacted]	**206**	Présent	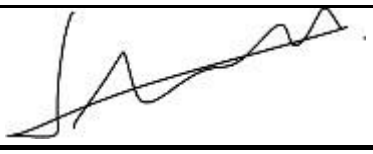
B 42 (196), K 07 (2), P 018 (8)			
[redacted]	**140**	Présent	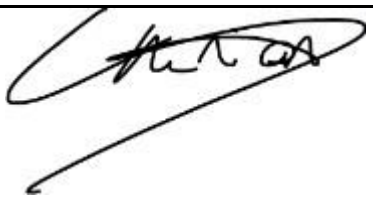
A 11 (130), K 12 (2), P 049 (8)			

[redacted]	**5239**	Présent	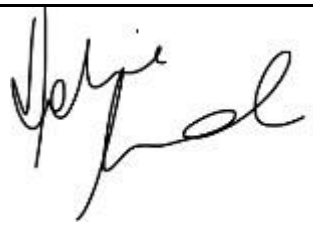
A 21 (149), A 23 (138), A 31 (150), A 32 (154), A 33 (138), A 43 (138), B 21 (152), B 24 (172), B 32 (197), B 34 (172), B 41 (152), B 43 (145), B 44 (172), C 13 (123), C 14 (164), C 21 (164), C 31 (172), C 34 (153), C 44 (153), D 21 (138), D 22 (149), D 23 (142), D 31 (138), D 32 (149), D 33 (147), D 41 (138), D 42 (149), K 02 (2), K 04 (2), K 08 (2), K 10 (2), K 11 (2), K 17 (2), K 20 (2), K 21 (2), K 22 (2), K 24 (2), K 25 (2), K 26 (2), K 30 (2), K 33 (2), K 35 (2), K 36 (2), K 40 (2), K 41 (2), K 42 (2), K 43 (2), K 44 (2), K 45 (2), K 46 (2), K 47 (2), K 48 (2), K 49 (2), K 50 (2), K 52 (2), P 001 (8), P 002 (8), P 003 (8), P 025 (8), P 028 (8), P 029 (8), P 030 (8), P 031 (8), P 035 (8), P 036 (8), P 037 (8), P 038 (8), P 039 (8), P 040 (8), P 043 (8), P 044 (8), P 045 (8), P 046 (8), P 047 (8), P 048 (8), P 050 (8), P 051 (8), P 052 (8), P 054 (8), P 055 (8), P 056 (8), P 057 (8), P 058 (8), P 059 (8), P 060 (8), P 061 (8), P 062 (8), P 063 (8), P 064 (8), P 065 (8), P 067 (8), P 068 (8), P 069 (8), P 070 (8), P 071 (8), P 072 (8), P 073 (8), P 074 (8), P 075 (8), P 076 (8), P 077 (8), P 078 (8), P 079 (10), P 080 (10), P 081 (8), P 082 (8), P 083 (8), P 084 (8), P 085 (8), P 086 (8), P 087 (8), P 088 (8), P 089 (8), P 090 (8), P 091 (8), P 092 (8), P 093 (8), P 094 (8), P 095 (8), P 096 (8), P 097 (8), P 098 (8), P 099 (8), P 100 (8), P 101 (8), P 102 (8), P 103 (8), P 104 (8), P 105 (8), P 106 (8), P 107 (8), P 108 (8), P 109 (8), P 110 (8), P 111 (8), P 112 (8), R 001 (179), R 002 (244)			

[redacted]	**166**	Présent	
D 13 (156), K 39 (2), P 006 (8)			

[redacted]	**155**	Absent	
C 22 (145), K 29 (2), P 024 (8)			

[redacted]	**155**	Absent	
C 12 (145), K 23 (2), P 009 (8)			

[redacted]	**160**	Présent	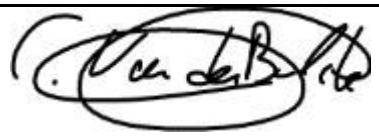
A 41 (150), K 38 (2), P 034 (8)			

Copropriétaires : 30 **Lots : 221**	**10000**	**8384**	

Copropriétaires présents : 20Mandataires : 0Lots présents : 193